|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017 Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.3** | **Document C17/91-F** |
| **28 avril 2017** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général | |
| CONTRIBUTION DES ETATS-UNIS D'AMéRIQUE | |
| rapport du président du groupe de travail du conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'INTERNET (GTC-INTERNET) | |

J'ai l'honneur de transmettre aux Etats Membres du Conseil une contribution soumise par les **Etats-Unis d'Amérique**.

Houlin ZHAO  
 Secrétaire général

Contribution des Etats-Unis d'Amérique

rapport du président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales

relatives à l'Internet (GTC-Internet)

Introduction

Dans le rapport du Président (Document C17/51), il est demandé au Conseil de donner son avis sur le thème de la prochaine réunion traditionnelle de consultation ouverte menée par

le GTC-Internet.

Rappel

Aux termes de la Résolution 1336 (Mod. 2015) du Conseil, le Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet) est chargé de "déterminer les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet devant faire l'objet de consultations ouvertes, conformément à la Résolution 1344 du Conseil (Rév.2015)". Comme indiqué dans le rapport du Président (Document C17/51), à sa neuvième réunion, le Groupe de travail n'a pas réussi à s'entendre sur le thème de la prochaine consultation ouverte et soumet deux thèmes différents au Conseil pour examen.

Discussion

Les Etats-Unis sont particulièrement attachés aux réunions traditionnelles de consultation ouverte et sont convaincus qu'elles offrent un cadre de discussion et d'échange d'informations constructif. A ce titre, nous continuons d'être favorables à l'identification d'un thème unique pour ces réunions. Depuis leur lancement, ces importantes consultations de toutes les parties prenantes intéressées menées par le GTC-Internet ont toujours eu un thème unique. Cette manière de procéder s'est avérée un moyen efficace d'obtenir des contributions sur des questions précises présentées par un large éventail de parties intéressées, ce qui a permis aux membres de l'UIT de disposer d'informations utiles. Pour compléter ces nombreuses informations, des spécialistes présentent des avis sur la question, ce qui donne lieu à des discussions instructives et constructives. Nous sommes convaincus que la tenue de réunions de consultation ouverte consacrées à plus d'un seul sujet, en particulier si ces sujets n'ont pas de lien entre eux, se traduirait par une dispersion des discussions, ce qui pourrait entraîner une diminution du nombre de contributions soumises et de l'intérêt des discussions.

A la dernière réunion du GTC-Internet, les Etats-Unis ont proposé que la prochaine réunion traditionnelle de consultation ouverte porte sur l'Objectif de développement durable 5 "Egalité des sexes", et nous continuons d'appuyer le choix de ce thème. La cible 5.b est la suivante : "Renforcer l’utilisation des technologies clefs, en particulier l’informatique et les communications, pour promouvoir l’autonomisation des femmes".

Bien que des progrès considérables aient été accomplis partout dans le monde en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation et d'inclusion des femmes, il reste encore beaucoup à faire. Selon les *Faits et chiffres sur les TIC pour 2016* publiés par l'UIT, l'écart hommes/femmes concernant l'utilisation de l'Internet dans le monde est passé de 11% en 2013 à 12% en 2016. En 2016, le taux de pénétration de l'Internet en Afrique s'établissait à 28,4% pour les hommes contre 21,9% pour les femmes, tandis qu'en Europe, il était de 82% pour les hommes contre 76,3% pour les femmes.

La fourniture aux femmes et aux jeunes filles d'un accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi ainsi que le renforcement de leur participation et de leur représentation dans les processus décisionnels dans les domaines politique et économique favorisent les économies durables et profitent aux sociétés. Il est reconnu que l'Internet est un outil important pour faire des progrès sur cette question, comme l'a indiqué très récemment la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen d'ensemble de la mise en oeuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Dans sa Résolution 70/125, l'Assemblée générale des Nations Unies met expressément en avant la fracture numérique existant entre les hommes et les femmes et préconise des "mesures immédiates" pour parvenir à l’égalité des sexes chez les internautes d’ici à 2020.

Le rapport du Groupe de travail sur la fracture numérique entre les hommes et les femmes de la Commission sur le large bande, publié en mars 2017, insiste sur la nécessité de remédier aux problèmes et aux difficultés rencontrés en matière d'accès à l'Internet et au large bande. Ce rapport indique qu'il est urgent de s'engager et d'agir davantage afin de contribuer à réduire cet écart considérable et préconise la mobilisation de ressources supplémentaires dans certains domaines dans lesquels des mesures sont recommandées.

La Résolution 70 (Rév.Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, "*Intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT, promotion de l'égalité hommes/femmes et autonomisation des femmes grâce aux technologies de l'information et de la communication*", témoigne de l'importance de cette question pour l'Union et ses membres. En application de cette Résolution, l'UIT a mené un travail considérable sur le terrain (Document C16/6) et la tenue d'une consultation permettrait d'étudier de manière approfondie les bonnes pratiques et les enseignements tirés. En outre, le Plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019 (Résolution 71 (Rév.Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires) indique que l'inclusion et la réduction de la fracture numérique sont au nombre des principaux buts de l'Union, l'une des cibles étant d'atteindre l'égalité hommes/femmes parmi les internautes à l'horizon 2020.

Proposition

Les Etats-Unis proposent que la prochaine consultation ouverte soit consacrée à l'Objectif de développement durable 5 "Egalité des sexes", en particulier à la cible 5.b "Renforcer l’utilisation des technologies clefs, en particulier l’informatique et les communications, pour promouvoir l’autonomisation des femmes".

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_